

Montant de la dépense prévue	Type de procédure	Obligation de Publicité
< 3 999 €	→ Commande simple, bon de commande simple	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de publicité
4 000 < 19 999 €	→ Commande simple, bon de commande simple	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de publicité demande devis
20 000 < 89 999 €	→ Lettre de consultation	<ul style="list-style-type: none"> • Publicité obligatoire sur com-saint-martin.fr
90 000 < 192 999 € <i>Pour les marchés de fournitures et services</i> 193 000 < 4 843 999 € <i>Pour les marchés de travaux</i>	→ Marché à Procédure Adaptée (MAPA)	<ul style="list-style-type: none"> • Publicité obligatoire sur com-saint-martin.fr • Publicité obligatoire au BOAMP ou dans un journal d'annonces légales
> 193 000 € <i>Pour les marchés de fournitures et services</i> > 4 845 000 € <i>Pour les marchés de travaux</i>	→ Marché formalisé : <ul style="list-style-type: none"> • Appel d'offres • Accord-cadre • Dialogue compétitif • Marché de conception – réalisation, • Concours, ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Publicité obligatoire sur com-saint-martin.fr • Publicité obligatoire au BOAMP et au JOUE • Publicité obligatoire dans un journal d'annonces légales • Publicité facultative dans la presse spécialisée